

ÂGÉ DE 31 ANS : «LE TUEUR DE L'INFIRMIÈRE À BENI MESSOUS ARRÊTÉ» p.5

LA NNR

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

www.lnr-dz.com



DÉMARCHE DE DIALOGUE
INITIÉE PAR LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE

Rassembler les Algériens
et éliminer les barrières
de communication p.4

Quotidien d'information indépendant - N° 7401 - Jeudi 30 juin 2022 - Prix : 10 DA

AMBITIEUSE, SONATRACH VISE ENCORE HAUT ET LOIN

LES NOUVELLES DÉCOUVERTES PÉTRO-GAZIÈRES TOMBENT À PIC



© Photo : D.R

L'heure est à la pénurie du gaz et du pétrole russes en Europe. D'où la recherche des gouvernements européens à remplacer leur principal fournisseur (Russie) pour éviter des carences l'hiver prochain et l'arrêt de leur machine industrielle. Ils pensent particulièrement à l'Algérie pour, non seulement, sa proximité géographique, mais surtout pour ses capacités importantes de production et d'exportation de gaz naturel. Lire en page 2

SOUTENUS PAR DE NOUVELLES RESTRICTIONS DE L'APPROVISIONNEMENT EN OR NOIR

Les prix du pétrole ont augmenté à plus de 117 dollars p.2



19^{ÈME} JEUX
MÉDITERRANÉENS
D'ORAN

L'Algérie 1^{ère}
en médailles
d'Or p.16

KAMEL REZIG AU SÉNAT :



«Une gestion
plus rigoureuse
des zones franches
pour empêcher
la bureaucratie» p.3

Sonatrach permet de mettre 10 milliards de m³ supplémentaires sur le marché d'ici la fin de l'année

FAKE-NEWS SUR FACEBOOK :

Trois mis cause en détention provisoire

Le juge d'instruction près le Pôle pénal national de lutte contre la criminalité en lien avec les technologies de l'information et de la communication (TIC) a ordonné mardi le placement de trois (3) mis en cause en détention provisoire et de deux (2) autres sous contrôle judiciaire, pour leur implication dans une affaire liée à la publication et à la diffusion sur Facebook de fake-news attentatoires à l'ordre public.

APN :

La commission de la défense nationale fixe le calendrier pour l'examen du projet de loi sur la réserve militaire

La Commission de la défense nationale de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est réunie mardi pour fixer le calendrier des travaux relatif à l'examen et au débat du projet de loi sur la réserve militaire, indique un communiqué de la Chambre basse du Parlement.



MDN :

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha reçoit le directeur général de la société russe Rosoboronexport

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) a reçu, mardi à Alger, le directeur général de la société russe Rosoboronexport, Alexandre Mikhaev, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Ambitieuse, Sonatrach vise encore haut et loin

Les nouvelles découvertes pétro-gazières tombent à pic

L'heure est à la pénurie du gaz et du pétrole russes en Europe. D'où la recherche des gouvernements européens à remplacer leur principal fournisseur (Russie) pour éviter des carences l'hiver prochain et l'arrêt de leur machine industrielle.

Ils pensent particulièrement à l'Algérie pour, non seulement, sa proximité géographique, mais surtout pour ses capacités importantes de production et d'exportation de gaz naturel. A ce titre, s'ajoutent les multiples découvertes de gaz et du pétrole faites par la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach et qui ravivent l'espoir des Européens qui ont dû faire un retour amer en arrière en réactivant leurs centrales à charbons.

Le marché européen intéresse aussi le Groupe d'hydrocarbures publics, troisièmes fournisseurs de gaz à l'Europe (11%) grâce à son réseau de gazoducs (Gazoduc Maghreb Europe, fermé actuellement, Medgaz et Transmed) déjà établi entre l'Algérie, l'Italie et l'Espagne.

Le pays possède aussi 8 méthaniens pouvant transporter près d'un million m³ de gaz naturel liquéfié (GNL). La conjoncture favorable du marché gazier a permis d'augmenter les exportations en 2021 de 54% à travers les gazoducs et de 13% par méthaniens. Ce réseau est un véritable atout pour l'Algérie qui s'est également engagée avec le Nigeria et le Niger dans le projet de construction du méga-gazoduc transsaharien Nigeria-Algérie, d'ici 2027.

Ce projet renforcera l'interconnexion entre les deux continents ainsi que la position de la Sonatrach, fournisseur fiable de l'Europe.

Cette dernière qui s'est fixée pour objectif la reconstitution de ses réservoirs de gaz à 85% avant le 1^{er} novembre, espère aussi sur le long terme compenser le déclin de production face à la demande en forte croissance par les découvertes de nouveaux champs d'or noir et du gaz. Une aubaine pour la Sonatrach qui a déjà dessiné les perspectives à moyen et à long terme de l'Algérie grâce aux nouvelles découvertes qui viennent renforcer les réserves de pétrole du pays estimées à «1.340 millions de tonnes, soit 10 milliards de barils et les réserves de gaz naturel évaluées à 2.368 milliards de m³, auxquels s'ajou-



■ La conjoncture favorable du marché gazier a permis d'augmenter les exportations en 2021 de 54% à travers les gazoducs et de 13% par méthaniens. (Photo: D.R)

tent 260 millions de tonnes de condensat, soit l'équivalent de 4,1 milliards de tonnes de pétrole (Tep)», selon les chiffres avancés en 2020, par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab. Grâce à ses activités exploration-production intensifiée et les multiples découvertes, le

groupe envisage d'augmenter sa production de gaz à plus de 140 milliards de m³ à court terme (contre 130 milliards actuellement), en multipliant les projets d'exploration sur les régions gazières du Sud-Ouest algérien et même dans l'offshore.

D'ici la fin de l'année, la Sona-

trach vise un chiffre d'affaires à 50 milliards de dollars à la fin de l'année 2022.

Les investissements exploration-production apportent leurs fruits

La dernière découverte en date a été annoncée lundi dernier par la compagnie pétrolière. Il s'agit de la découverte d'un nouveau gisement de gaz à condensat dans le périmètre de Hassi R'Mel, dont le début de son exploitation est fixé au mois de novembre prochain et doit produire 10 millions de m³ par jour, selon le communiqué de la compagnie et permettra à la Sonatrach de mettre «10 milliards de m³ supplémentaires sur le marché mondial d'ici la fin de l'année», a indiqué hier, Mahmoud Djidjelli, directeur de Division pétrolière Engineering développement, activité Exploration et Production à Sonatrach. Cette découverte s'ajoute à la liste des «35 nouvelles découvertes d'hydrocarbures enregistrées entre 2020 et 2022, dont 34 découvertes en effort propre de Sonatrach» et vient consolider la position du groupe sur le marché international, dans un contexte mondial marqué par une forte demande et la volatilité des prix.

D'autres gisements pétroliers et gazières sont déjà en cours d'exploration. Le groupe a réalisé pour rappel trois nouvelles découvertes de gisements pétroliers. La Sonatrach a déjà entamé le développement de la zone de Touggourt, qui a un potentiel de 80.000 barils/j, dont le potentiel de ce gisement a été évalué préalablement à «hauteur d'un milliard de barils». Au mois de mars dernier, en partenariat avec l'italien Eni, la compagnie a annoncé une «autre importante découverte de pétrole dans le périmètre de recherche Zemlet El Arbi, dans le bassin de Berkine». D'après le test production sa capacité s'élève à «7000 barils/jour d'huile et 140.000 m³/jour de gaz associé», alors que les estimations préliminaires montrent que la structure HDLE renferme environ 140 millions de barils de pétrole brut en place. Plusieurs contrats de partenariats ont été conclus entre le groupe pétro-gazier public et ses partenaires étrangers en vue d'accélérer l'exploitation des gisements découverts récemment. Il a signé avec la société chinoise Sinopec Overseas Oil & gas Limited (SOOGL) «un contrat de partage de la production pétrolière sur le périmètre

Soutenus par de nouvelles restrictions de l'approvisionnement en or noir Les prix du pétrole ont augmenté à plus de 117 dollars

Les prix du pétrole ont augmenté, mardi, soutenus par de nouvelles restrictions de l'approvisionnement en or noir venant de Libye et d'Equateur, quand en parallèle les Emirats Arabes Unis affirment être au maximum de leurs capacités de production. Vers 09H55 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août montait de 1,89% à 117,26 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain pour livraison le même mois, prenait quant à lui 1,56% à 111,28 dollars. «Alors que l'offre restreinte de produits pétroliers était encore au centre des préoccupations il y a quelques jours, l'attention se porte maintenant de plus en plus sur l'offre restreinte de pétrole brut», a indiqué Carsten Fritsch, analyste pour Commerzbank.

La Compagnie nationale Libyenne de pétrole (NOC) a averti lundi qu'elle pourrait décréter sous 72 heures la «force majeure» sur les installations du golfe de Syrte (nord), faute de pouvoir respecter ses engagements contractuels. Plongée dans le chaos depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011 et minée par les divisions entre l'Est et l'Ouest du pays, la Libye, dotée des réserves les plus abondantes d'Afrique, est en proie à une grave crise institutionnelle. Dans ce contexte, six champs et terminaux pétroliers dans l'Est du pays ont été fermés de force mi-avril par des groupes proches du camp de l'Est. «Cela risque de réduire encore la production pétrolière libyenne, qui a déjà chuté de moitié environ, à quelque 600.000 barils par jour, en raison des protestations», a estimé Carsten Fritsch.

En parallèle, le ministère équatorien de l'Energie a affirmé dimanche que la production de pétrole dans son pays est à un «niveau critique» et cessera dans les 48 heures si les manifestations et blocages se poursuivent dans le pays. «Aujourd'hui, les chiffres montrent une diminution de plus de 50%» de la production, qui était jusqu'au 12 juin d'environ 520.000 barils par jour, selon le ministère. Depuis la mi-juin, le pays est secoué par d'importantes manifestations contre le coût de la vie et pour davantage d'aides sociales. Enfin, le Président français Emmanuel Macron a rapporté lundi la teneur d'un appel avec son homologue des Emirats concernant les capacités des pays producteurs de pétrole. «Il m'a dit deux choses : la première "Je suis au maximum, maximum" (...)» s'agissant du nombre des barils mis sur le marché par les Emirats, selon M. Macron, avant d'affirmer que l'Arabie saoudite ne pourrait quant à elle augmenter sa production que de 150.000 barils par jour.

Djamila Sai

REPÈRE

CNESE

Alger abritera la prochaine conférence conjointe de AICESIS-OIT

La prochaine conférence conjointe de l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS)-organisation internationale du travail (OIT) sera organisée en Algérie, a annoncé mardi, le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), dans un communiqué.

«L'Assemblée générale de l'AICESIS a adopté, mardi à Athènes, la décision de tenir la prochaine conférence conjointe, organisée en partenariat avec l'Organisation internationale du travail (OIT), à Alger», est-il indiqué dans le communiqué. A ce titre, le président du CNESE, Sidi Mohamed Bouchenak Khelladi qui avait pris part aux travaux de cette réunion s'est dit «honoré» du choix porté sur l'Algérie pour abriter cette conférence et a exprimé la disposition du CNESE à œuvrer au bon déroulement et à la réussite de cette manifestation.

Par ailleurs, en marge des travaux de l'Assemblée générale de l'AICESIS, le président du CNESE, également président de l'Union des Conseils économiques et sociaux arabes et institutions similaires, a rencontré, outre le Secrétaire général de l'AICESIS, ses homologues de plusieurs pays, membres de l'Association dont notamment les présidents des Conseils économiques et sociaux de la Fédération de Russie, du Portugal, de Monaco, du Niger, de la Côte d'Ivoire, du Benin et de la Mauritanie. Au cours de ces rencontres, le Pr Bouchenak Khelladi a évoqué les perspectives de développement de la coopération bilatérale, selon le communiqué. L'AICESIS, fondée en juillet 1999, regroupe aujourd'hui plus de 70 membres issus de quatre continents (Afrique, Amérique latine, Asie et Europe). Elle vise à promouvoir le dialogue et les échanges d'expérience et de bonnes pratiques entre ses membres et à encourager le dialogue entre partenaires économiques et sociaux dans le monde.

de Zarzaitine (Illizi), au Sud-Est du pays. Ce projet permettra «la récupération des réserves de pétrole brut permettant la récupération de près de 95 millions de barils d'huile». Avec son partenaire russe Gazprom EP International B.V. la Sonatrach prévoit «la réalisation d'opérations de forage de 24 nouveaux puits ainsi que la réalisation d'une unité de traitement pour la production de gaz naturel, de condensats et de GPL qui seront acheminées à travers le réseau de transport existant de la compagnie nationale». L'entrée en production est prévue en 2025.

Samira Takharboucht

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Kamel Rezig au Sénat : «Une gestion plus rigoureuse des zones franches pour empêcher la bureaucratie»

Un dispositif administratif «flexible» et un cahier des charges «rigoureux» seront, bientôt, mis en place afin d'assurer la transparence totale dans la gestion des zones franches, c'est ce qu'a annoncé, avant-hier à Alger, le ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations, Kamel Rezig.

Lors d'une plénière consacrée à la présentation et à l'examen du projet de loi relatif aux zones franches, au Conseil de la nation, présidée par Salah Goudjil, président du Sénat, le ministre du Commerce qui répondait aux membres du Conseil de la nation, a précisé que le nouveau texte contient plusieurs mesures pour garantir la transparence et éliminer toutes formes de bureaucratie.

Ces mesures permettront d'attirer les opérateurs algériens locaux ou de la diaspora et les étrangers sur la base d'appels d'offres transparents et d'un cahier des



■ Pour attirer les investisseurs, M. Rezig a fait état de la promotion des zones franches à travers la diplomatie algérienne, notamment les ambassades. (Ph. : D.R)

charges «rigoureux empêchant tout abus de la part de l'Administration». Pour attirer les investisseurs, M. Rezig a fait état de la promotion des zones franches à travers la diplomatie algérienne, notamment les ambassades, en vue de commercialiser les atouts économiques que recèle l'Algérie selon les spécificités de chaque région du pays. L'exercice du commerce de troc dans les zones franches qui seront créées en Algérie sera prohibé et les produits subventionnés ne seront pas présents dans ces zones, a tenu à souligner le ministre. Pour la concrétisation des zones

franches, il sera procédé, comme première étape, à la création d'une ou deux zones, a fait savoir le ministre qui a ajouté que la sélection sera faite soigneusement sur la base des expériences réussies dans la création de ce genre de zones au niveau arabe, africain et international. Affirmant que l'expérience «vaine» de la zone de Bellara ne se répètera pas, M. Rezig a relevé que toutes les mesures nécessaires seront prises pour la réussite de ces zones qui seront des espaces francs où seront exercées les activités du commerce, d'industrie, des services et d'exportation.

Selon M. Rezig, le projet de loi compte 21 articles et renvoie à un seul texte d'application, indiquant que ce texte réglementaire «est actuellement prêt et sera promulgué pour sa concrétisation sur le terrain dès son adoption par les membres du Conseil de la nation et sa signature par le président de la République».

Ce texte, poursuit le ministre, «ne crée pas des zones franches mais définit leur cadre juridique pour qu'elles soient un pilier du développement», ajoutant que «la création des zones franches se fait sur proposition du ministre du Commerce et d'autres ministres et est subordonnée à l'aval du Gouvernement».

Ainsi, la création de ce type de zones «est au service de la vision stratégique des hautes autorités du pays dans l'adoption de la politique des zones libres en faisant de celles-ci des points de coopération et d'intégration économique en Afrique et un mécanisme de diversification de l'économie nationale et de promotion des exportations», a ajouté le ministre. Après l'adoption par le Conseil de la nation de ce projet de loi, le texte d'application sera promulgué.

Un cahier des charges sera établi pour le concessionnaire, fixant la position géographique de la zone libre, l'activité autorisée et autres conditions contenues, a-t-il précisé. Pour rappel, le projet de loi définissant les règles générales applicables aux zones franches a été adopté, la semaine dernière, à l'unanimité par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Djamila Sai

MEDICAMENTS

Industrie pharmaceutique

196 unités de production locale en action

Le tissu industriel national de production des médicaments et des dispositifs médicaux ne cesse d'augmenter ces dernières années, il a atteint, à ce jour, 196 Unités de production locale, un développement bien mérité, a affirmé avant-hier à Alger le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmed dans une allocution livrée à l'occasion de la tenue d'une conférence nationale portant sur la souveraineté sanitaire et pharmaceutique. L'Algérie qui va fêter dans quelques jours seulement le 60^{ème} anniversaire de son indépendance du colonialisme français, vise à atteindre sa souveraineté médicale, sanitaire et pharmaceutique à travers la réalisation de nombreux grands projets dans le domaine de la santé, une occasion pour le ministre de l'Industrie pharmaceutique, de rappeler que l'Algérie possédait aujourd'hui un tissu industriel «important» dans le domaine pharmaceutique.

Ce n'est pas tout, ajoute le ministre, elle possède également des capacités de production «très élevées» couvrant près de trois quarts des besoins du marché national, en termes de nombre de médicaments inscrits à la Nomenclature nationale des produits pharmaceutiques. «L'Algérie a franchi dans ce domaine des avancées considérables de nature à consolider la souveraineté et la sécurité sanitaires», rassure le ministre. Il a ajouté que son département ministériel s'emploie à honorer ses engagements de faire de 2022 une année pour le lancement de la production des médicaments anticancéreux, faisant état, à ce propos, de l'inauguration, durant cette semaine, de deux nouvelles unités, et de cinq autres qui entreront en service dans les prochains mois. S'agissant de la production d'insuline, le ministre a annoncé l'inauguration dans les jours à venir de la première unité nationale de production.

«Il s'agit-là d'une réalisation unique en son genre et une fierté pour nous, qui permettra de mettre fin progressivement à la dépendance aux lobbies de l'importation», a-t-il déclaré. Ces grands pas franchis par l'Algérie dans le domaine de la production pharmaceutique et médicale lui ont permis d'atteindre un stade de développement de l'industrie pharmaceutique jamais atteint dans l'histoire du pays, lui permettant même d'aspirer à obtenir des parts «très importantes» du marché pharmaceutique à l'échelle continentale. Le secteur œuvre à la concrétisation d'un programme expérimental en matière d'exportation d'une valeur de 50 millions USD au cours de 2022, selon le ministre.

S. Abi

BRÈVE

APN

Les représentants du Parlement algérien au Parlement panafricain prêtent serment

Les représentants du Parlement algérien au Parlement panafricain ont prêté serment, mardi, en qualité de nouveaux membres du Parlement panafricain, lors de la session ordinaire de la sixième législature du Parlement panafricain, qui se tient jusqu'au 2 juillet prochain à Midrand (Afrique du Sud), a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). La cérémonie de prestation de serment, qui s'est déroulée en présence du Président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, intervient conformément au protocole annexé à l'Acte constitutif de l'UA relatif au Parlement panafricain. Il s'agit de Mme et Messieurs, membres du Parlement panafricain: Azzedine Abdelmadjid, membre du Conseil de la nation, Bahdja Lamali, membre de l'APN, Fateh Boutbig, membre de l'APN et Mohamed Sokras, membre de l'APN, sachant que le membre du Conseil de la nation et membre du Parlement panafricain, Abdelmalek Tachrift avait auparavant prêté serment, précise-t-on de même source.

La cérémonie de prestation de serment a été suivie de la réunion du Groupe géopolitique d'Afrique du Nord qui s'est déroulée au Parlement panafricain sous la présidence de Azzedine Abdelmadjid, pour concertation sur les candidatures, au nom du groupe, pour les bureaux des instances du Parlement panafricain, en attendant l'élection, mercredi, d'un nouveau président du Parlement panafricain, pour lequel s'est présenté un seul candidat, représentant le Groupe géopolitique des Etats d'Afrique australe.

Agence

Route transsaharienne

Mettre en œuvre ce corridor économique pour consolider la coordination

Les ministres des Travaux publics et de l'Équipement des pays membres du Comité de liaison de la Route transsaharienne, CLRT, (Algérie, Tunisie, Niger, Nigeria, Mali et Tchad) ont mis en avant, avant-hier mardi à Alger, la nécessité de mettre en œuvre ce corridor économique, qui va consolider la coordination entre ces pays. C'était lors de la visite à un tronçon de l'autoroute Nord-Sud, reliant la Chiffa à Berrouaghia, d'un linéaire de 53 km, en marge de la 73^{ème} session du Comité de liaison de la Route transsaharienne (Clrt), tenue les 26 et 27 du mois en cours à Alger afin de requalifier l'actuelle route transsaharienne en corridor économique. Dont l'accord de création a été salué pour valoriser ce méga projet routier de 10.000 km au profit des économies des pays concernés et leurs populations. Cet accord, a indiqué le secrétaire général du Clrt, Mohamed Ayadi, fait suite à une étude réalisée par la Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement (Cnuced) ayant

recommandé la mise en place d'un corridor économique à travers un mécanisme régional devant assurer une coordination efficace entre les pays membres pour valoriser la route transsaharienne.

«Cette valorisation devra passer par la facilitation du transit, du transport, du commerce et la génération d'investissements, le tout soutenu par la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)», a-t-il fait remarquer. Le ministre nigérien de l'Équipement, Gado Sabo Moctar a souligné l'urgence de créer une interconnexion africaine pour faire face aux grands défis qui attendent le continent africain.

«Il est important et urgent de créer une interconnexion entre les pays africains, notamment les pays connectés par la transsaharienne afin de s'attaquer aux grands défis auxquels fait face le continent africain», a-t-il indiqué. Les populations africaines, a-t-il poursuivi, ont grandement besoin de ce corridor.

«Nous œuvrons avec les pays membres du comité de liaison pour porter le niveau des échanges au sein de la ZLECAf à 50%, voire plus, contre 3% actuellement», a-t-il fait remarquer. Expriment, au passage, le souhait de voir cette infrastructure routière être optimisée au mieux pour qu'elle puisse avoir un réel impact sur les échanges économiques et commerciaux entre les pays concernés.

De son côté, la ministre tunisienne de l'Équipement et de l'Habitat, Sarah Zafarani, a fait part de la volonté de Tunis de renforcer les échanges économiques, commerciales et techniques avec les pays frontaliers.

«Nous allons apporter notre contribution pour la concrétisation de ce corridor économique et valoriser l'infrastructure routière existante pour développer et moderniser le réseau routier tunisien limitrophe à la transsaharienne afin de réaliser les objectifs tracés par nos gouvernements respectifs», a-t-elle dit.

R.M.

Démarche de dialogue initiée par le président de la République

Rassembler les Algériens et éliminer les barrières de communication

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune poursuit ses consultations politiques dans le cadre de l'initiative de rassemblement qu'il a lancé, il y a un peu plus d'un mois. Avant-hier mardi, le chef de l'Etat a reçu le Secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi.

Ce dernier a estimé que le dialogue lancé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec des personnalités nationales et des chefs de partis politiques, est une confirmation de la justesse de la démarche adoptée pour l'édification de l'Algérie nouvelle qui repose sur la concertation et la communication en vue de prendre des décisions judicieuses concernant nos questions politiques et socio-économiques.

« Les consultations menées par le chef de l'Etat avec les différents acteurs de la société se veulent une confirmation de la justesse de la démarche adoptée pour l'édification de l'Algérie nouvelle », a-t-il indiqué.

S'exprimant au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République au siège de la Présidence de la République en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf, le SG de l'UNPA a fait remarquer que depuis son élection à la tête du pays, Abdelmadjid Tebboune accorde une importance capitale aux affaires internes du pays, étant un des piliers pour l'édification d'un Etat fort et de renouveau.

« Cela s'est traduit à travers l'appel sincère lancé pour rassembler les Algériens et éliminer les



« Les consultations menées par le chef de l'Etat avec les différents acteurs de la société se veulent une confirmation de la justesse de la démarche adoptée pour l'édification de l'Algérie nouvelle. (Photo : DR)

barrières de communication », a-t-il poursuivi. L'initiative du président Tebboune pour le Rassemblement, a, pour sa part, estimé, début juin en cours, le président du parti El-Fadjr El-Jadid, Tahar Benbaibèche, est ambitieuse et a besoin d'appui et de soutien.

« La rencontre avec le chef de l'Etat s'était caractérisée par une franchise absolue des échanges, au cours desquels de nombreuses questions intéressant le citoyen ont été abordées, notamment celles liées aux aspects sociaux et économiques », a-t-il indiqué au sortir que lui a accordée Abdelmadjid Tebboune.

Faisant savoir que le chef de l'Etat a un projet ambitieux qui a besoin de soutien et d'assistance et qu'il est bien conscient des obstacles qui peuvent se dresser sur la voie de la mise en œuvre de ce projet. De son côté la présidente de Tadjamoua Amel El Djazair (TAJ), Fatma Zohra Zerouati, a affirmé, début juin en cours, que l'Algérie a besoin aujourd'hui d'une initia-

tive de réunification et de la formation d'un front interne fort à travers lequel elle pourra faire face à divers défis.

« Les consultations menées par le Président Tebboune avec la classe politique sont un mécanisme important pour la bonne gouvernance. Nous considérons ces rencontres comme une tradition à saluer à travers laquelle la classe politique peut transmettre et prendre en charge les préoccupations réelles de la société sur le terrain », a-t-elle indiqué au sortir de l'audience que le chef de l'Etat lui a accordée, le jour-même qu'il a reçu Tahar Benbaibèche, le président du parti El-Fadjr El-Jadid. La rencontre avec le chef de l'Etat a été très riche, a-t-elle poursuivi. « De nombreuses questions liées aux préoccupations des citoyens ont été abordées, outre le dossier d'investissement dans de nombreux secteurs », a-t-elle dit, ajoutant que cette audience a également constitué l'occasion d'échanger avec le président de

la République sur le besoin qu'a aujourd'hui l'Algérie d'une initiative de réunification et d'un front interne fort à travers lequel divers défis peuvent être relevés. Appelant dans le même contexte à ouvrir un dialogue qui aborde toutes les préoccupations des citoyens.

Relevant que la diplomatie algérienne connaît un retour en force et est appelée à jouer un rôle majeur au niveau régional et international, Fatma Zohra Zerouati a affirmé que la priorité aujourd'hui est de construire une Algérie forte dans laquelle l'intérêt pour la patrie et le citoyen est au-dessus de toutes considérations. Soulignant, au passage, l'importance de construire une économie nationale qui contribue à la création de richesses et à la création de nouveaux emplois afin que l'Algérie ait une forte résilience pour faire face à toute crise à laquelle elle pourrait être confrontée.

Rabah Mokhtari

ENTMV

L'affaire du navire «Tassili II» devant le Pôle pénal

Lourde charge contre les ex-responsables de l'ENTMV

Dans un communiqué datant d'avant-hier, le Pôle pénal national économique et financier de la Cour d'Alger a annoncé les résultats préliminaires diligentée dans l'affaire du navire «Tassili II» ayant effectué, début juin, une traversée Marseille-Skikda quasiment vide avec à bord seulement 39 voyageurs et 21 véhicules, en dépit de la capacité du navire qui est de l'ordre de 1.300 passagers et plus de 300 véhicules. Selon les résultats préliminaires de l'enquête, le Procureur de la République près le Pôle pénal national économique et financier de la Cour d'Alger a déclaré, qu'il s'agissait d'une «action délibérée avec la complicité des responsables de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV)», c'est ce qu'a rapporté ledit communiqué.

Aussi, précise le même communiqué, «le recours à la réquisition d'un navire vide se fait uniquement en cas d'importantes réservations à l'étranger». Ce n'est pas tout puisque les mêmes résultats montrent également «la réalisation, de manière délibérée, de réservations virtuelles sur le système de réservations de l'entreprise au niveau central pour empêcher les voyageurs de faire des réservations», poursuit la même source. Selon le Pôle pénal de la Cour d'Alger, «ces faits ayant coïncidé avec la traversée Marseille-Alger effectuée par le «Badji-Mokhtar III» le 02/06/2022 et faisant l'objet d'une enquête au niveau du Pôle pénal national économique et financier, le juge d'instruction en a été saisi pour verser ces informations au dossier d'instruction ouvert à son niveau contre les mêmes accusés».

Quant aux tenants et aboutissants de cette affaire, et en vertu de l'article 11 du code de procédure pénale, le Parquet de la République près le Pôle pénal national informe l'opinion publique, «qu'en date du 27 juin courant une saisine est parvenue du Parquet près le tribunal de Skikda avec un rapport sur les faits, ainsi que les procédures de l'enquête menée par les services de la police judiciaire le 14 juin sur une affaire de corruption ayant entraîné préjudice aux citoyens et à l'ENTMV suite à la traversée effectuée sans passagers par le navire algérien «Tassili II» le 1^{er} juin courant Alger-Marseille avant de regagner le lendemain le port de Skikda étant quasi-vide avec à bord seulement 39 voyageurs et 21 véhicules». Et de souligner qu'en dépit de «la capacité du navire qui est de l'ordre de 1.300 passagers et plus de 300 véhicules», un bon nombre de citoyens désirent voyager n'ont pas pu réserver, toutes les places ayant été réservées au préalable». Rappelons-le, plusieurs cadres de l'ENTMV ont été limogés le 2 juin dernier par le ministre des Transports, après l'ouverture d'une enquête judiciaire sur une traversée, presque vide, du bateau «Badji Mokhtar 3» Marseille-Alger.

S. Abi

ANP

49 narcotrafiquants arrêtés et plus de 11 quintaux de drogue saisis

Dans un bilan rendu public, le ministère de la Défense nationale (MDN) a indiqué que les forces de l'Armée nationale populaire ont interpellé 49 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction d'énormes quantités de drogue s'élevant à plus de 11 quintaux de kif traité par les frontières avec le Maroc. En effet, le communiqué du ministère de la Défense nationale a indiqué que dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays», des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité, au niveau des territoires des 2^{ème} et 3^{ème} Régions Militaires, 30 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction d'énormes quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à 11 quintaux et 53 kilogrammes de kif traité».

A travers le même communiqué, le ministère de la Défense a ajouté que 19 autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession 44 kilogrammes de la même substance et 173.221 comprimés psychotropes lors de diverses opérations exécutées à travers les Régions Mi-

litaires. Par ailleurs, le communiqué du ministère de la Défense a fait savoir que dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP «ont arrêté 3 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national».

Cependant, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont intercepté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf, 209 individus et saisi 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité de munitions, 9 véhicules, 287 groupes électrogènes, 203 marteaux piqueurs, 11 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illécite», tandis que «14 autres individus ont été appréhendés et 13 fusils de chasse, 13.503 cartouches, 47.820 paquets de tabacs, 11.125 unités de diverses boissons et 37 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, ont été saisis à Ouargla, El-Oued, In Guezzam, Sétif, Tébessa, Batna, M'Sila et Djelfa».

Dans le même contexte, les Garde-frontières «ont déjoué, en coordination avec les ser-

vices de la Gendarmerie nationale, des tentatives de contrebande d'immenses quantités de carburants s'élevant à 52.139 litres à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, El-Oued, Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras, alors que 166 migrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national».

Ces opérations s'inscrivant dans la «dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme», ont abouti à des «résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», souligne le communiqué.

Toujours et dans le cadre de la lutte contre la criminalité 11 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'ANP qui ont également déjoué des tentatives d'introduction de plus de 13 quintaux de kif traité à travers les frontières avec le Maroc, durant la période du 15 au 21 juin, a indiqué un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

Moncef Redha

INFO EXPRESS

ATM Mobilis Parrainage du Salon national de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des produits de la recherche

Fidèle à son programme de soutien à la recherche universitaire, Mobilis partenaire du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, accompagne l'organisation du « Salon national de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des produits de la recherche », qui s'est tenu les 28 et 29 juin 2022, à l'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediene (USTHB) de Bab Ezzouar à Alger. Dans le cadre du 60^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale et de la fête de la jeunesse, plusieurs établissements universitaires et de recherche, participeront au « concours de la meilleure production scientifique relative à la mémoire nationale ». Lancé à l'occasion de ce salon, ce concours verra l'exposition de 150 produits scientifiques représentant les meilleures réalisations des laboratoires de recherche des universités algériennes dans le domaine de l'innovation et des solutions scientifiques. Le Salon national de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des produits de la recherche connaîtra, par ailleurs, la présentation d'un bilan retraçant le parcours de l'enseignement supérieur et l'expérience des centres de recherche en Algérie de 1962 à 2022. Les lauréats du prix de la meilleure thèse sur la mémoire nationale seront également annoncés lors d'une cérémonie officielle. ■

Tribunal de Bir Mourad Rais

Ouverture d'une enquête sur l'agression de deux infirmières à proximité du CHU de Beni Messous



Le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais a ordonné, mardi, l'ouverture «d'une enquête approfondie» sur l'affaire de l'agression de deux infirmières exerçant au CHU de Beni Messous (Alger), dont une ayant succombé à ses blessures».

«En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais tient à informer l'opinion publique qu'en date du 28/06/2022 vers 09:00, les services de la Sûreté urbaine de Beni Messous ont reçu un appel de la salle des opérations

de la Sûreté d'Alger pour se rendre au service des urgences du CHU de Beni Messous où deux victimes d'agression à l'arme blanche ont été hospitalisées au niveau du service de chirurgie», précise un communiqué du procureur de la République.

Les services de la police judiciaire se sont rendus immédiatement sur les lieux où il s'est avéré qu'il s'agissait de deux femmes, la première répondant aux initiales B.F., âgée de 32 ans et infirmière à l'hôpital de Beni Messous, a été poignardée dans le dos et a succombé à ses blessures à son arrivée à l'hôpital. La seconde Ch.S., âgée de 26

ans, également infirmière au même hôpital, a été aussi poignardée dans le dos avec des blessures au niveau de la main et se trouve actuellement au service des urgences chirurgicales de l'hôpital de Beni Messous», a-t-on précisé.

«Après avoir été saisis des faits, nous avons instruit les services de la police judiciaire pour ouvrir une enquête approfondie sur les faits et définir l'identité de l'auteur pour l'arrêter et le déférer devant la justice. Nous nous sommes rendus également sur les lieux pour s'enquérir des tenants et aboutissants du crime», ajoute le procureur de la République. ■

OPEP

Le ministre de l'Energie et des Mines prendra part à la 184^e conférence ministérielle

Le ministre de l'Energie et des Mines, Monsieur Mohamed Arkab a participé, mercredi 29 juin 2022, par visio-conférence, aux travaux de la 184^e conférence ministérielle de l'Opep. Cette réunion sera suivie, jeudi 30 juin 2022, de la tenue des travaux de la 42^e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), qui aura à évaluer, sur la base du rapport établi la

veille, par le Comité technique conjoint de suivi (JTC), la situation du marché pétrolier international et ses perspectives d'évolution ainsi que le niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays participants à la Déclaration de coopération pour le mois de mai 2022.

Le ministre prendra part, égale-

ment, aux travaux de la 30^e Réunion ministérielle Opep - Non Opep, qui réunira les 23 pays (13 pays de l'Opep et 10 pays non-Opep) signataires de la Déclaration de coopération, dont les débats seront consacrés à l'examen de la situation du marché pétrolier international et à ses perspectives d'évolution à court terme. ■

JM Oran-2022

Engouement populaire sans précédent, l'autre succès de la 19^e édition

La 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) qui se poursuit à Oran, se distingue déjà par rapport aux précédentes par un engouement populaire sans précédent, ce qui contribue sensiblement dans le processus de «renaissance» de ces joutes.

Tous les sites ayant abrité les épreuves des deux premières journées de la manifestation affichent complets ou presque. Même des sports moins populaires en Algérie, à l'image du badminton, se déroulent dans une salle omnisports archicomble. De mémoire d'habitants de la commune de Oued Tlélât qui accueille

cette spécialité, jamais leur salle omnisport n'a été aussi remplie comme se fut le cas lors de la finale double/messieurs qui a opposé, lundi soir, l'Algérie à l'Espagne. Un apport de taille pour le public algérien qui était pour beaucoup dans la médaille d'or historique décroché par le duo algérien Medal-Maameri.

La même ambiance a également régné au Centre des conventions Mohamed-Benahmed tout au long de la durée du tournoi de karatédo. La forte présence du public a été aussi déterminante dans la moisson historique des karatékas algériens vainqueurs de quatre

médailles d'or et deux autres en argent. Un bilan jamais réalisé par aucune sélection dans l'histoire des JM. Dans leurs déclarations d'après combat, les lauréats algériens ont tenu à mettre en exergue l'apport indéfectible du public dans leurs performances, assurant tous avoir réussi à se transcender grâce au soutien des spectateurs. Même impression exprimée par les joueurs de l'équipe nationale de football des moins de 18 ans qui ont été agréablement surpris par la présence en force du public, lors de leur première sortie dans ces JM dans le tout nouveau stade de Sig. ■

INFO EXPRESS

Répression meurtrière à Melilla L'Union africaine, scandalisée, exige une enquête

Les jours passent, mais la forte déflagration émotionnelle déclenchée par le drame épouvantable survenu, vendredi 24 juin, dans l'enclave espagnole de Melilla, en territoire marocain, n'en finit pas de secouer l'Afrique, soulevant notamment la vive indignation du Tchadien Moussa Faki Mahamat, chef de la Commission de l'Union africaine (UA). Celui-ci n'a pas eu de mots assez forts pour exprimer le choc ressenti devant les conséquences tragiques du « traitement violent et dégradant » infligé aux migrants africains, au cours d'une énième tentative funeste d'entrée massive dans l'enclave espagnole de Melilla. A la veille de la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, Moussa Faki Mahamat a exigé qu'une enquête fasse toute la lumière sur cette insupportable répression sauvage qui n'a pas fait de quartier : au moins 23 jeunes africains, que le désespoir pousse sur les routes tortueuses de l'exode, y ayant laissé la vie.

Un lourd bilan macabre qui entre tristement dans les annales. C'est, en effet, le plus meurtrier jamais enregistré lors des nombreuses tentatives de migrants subsahariens de pénétrer à Melilla et dans l'enclave espagnole voisine de Ceuta, les seules frontières terrestres de l'Union européenne avec le continent africain. « J'exprime ma profonde émotion et mon inquiétude face au traitement violent et dégradant de migrants africains cherchant à traverser une frontière internationale entre le Maroc et l'Espagne », s'est ému le chef de la Commission de l'Union africaine sur Twitter, renchérissant : « J'appelle à une enquête immédiate sur cette affaire et rappelle à tous les pays leurs obligations, aux termes de la loi internationale, à traiter tous les migrants avec dignité et à faire porter leur priorité sur leur sécurité et leurs droits humains, tout en réfrénant tout usage excessif de la force ». ■

Migrants africains tués par la police marocaine

Le drame continue de susciter l'indignation à l'international

Le drame migratoire survenu vendredi au poste-frontière de Melilla, lorsque 23 migrants d'origine africaine ont été brutalement tués par la police marocaine alors qu'ils tentaient d'entrer dans l'enclave espagnole, continue de susciter l'indignation à l'international.



Lors d'une conférence de presse tenue lundi, le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, a «vivement déploré cet incident et les pertes en vies humaines», rappelant que «le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations ont déjà exprimé leur indignation» à ce sujet. De son côté, le Haut-commissariat aux droits de l'Homme (HCDH) a réclamé mardi l'ouverture d'une enquête indépendante pour déterminer les circonstances ayant conduit à ce drame migratoire. «Nous appelons les deux pays (Maroc et Espagne, ndlr) à garantir la tenue d'une enquête efficace et indépendante, première étape pour déterminer les circonstances dans lesquelles il y a eu des morts et des blessés ainsi que toutes les responsabilités éventuelles», a déclaré à Genève une porte-parole du HCDH, Ravina Shamdasani. Par ailleurs, pas moins de

45 organisations internationales ont publié une déclaration commune, dans laquelle elles ont condamné l'attaque sanglante de la police marocaine et son usage disproportionné de la force. Dans cette déclaration publiée sur la page Facebook de l'Association marocaine des droits de l'Homme (antenne de Nador), ces organisations ont notamment condamné l'absence de prise en charge rapide des migrants blessés, ce qui a conduit à un bilan élevé. Les organisations, qui ont qualifié de «tragédie» l'attaque sanglante de la police marocaine, ont affirmé que la mort de ces jeunes Africains aux frontières de l'Europe «alerte sur le caractère meurtrier de la coopération sécuritaire dans le domaine migratoire entre le Maroc et l'Espagne». Elles ont, entre autres, appelé à «ouvrir immédiatement une enquête judiciaire indépendante du côté marocain, ainsi que du côté espagnol, et au niveau international pour ré-

véler toute la vérité sur ce drame humain».

Le pape François dénonce

Pour sa part, le pape François a fait part, mardi, de sa «douleur» pour les «tragédies» de l'enclave espagnole de Melilla et du Texas, qui s'est réveillée avec au moins 46 migrants retrouvés morts dans un camion à San Antonio. «J'ai appris avec douleur la nouvelle des tragédies des migrants au Texas et à Melilla», a tweeté le souverain pontife. «Prions ensemble pour nos frères qui

sont morts en poursuivant l'espoir d'une vie meilleure et pour nous, afin que le Seigneur ouvre nos cœurs et que ces malheurs ne se reproduisent plus», a-t-il ajouté.

Face au tollé qu'a suscité la répression sanglante de migrants africains par la police marocaine au poste-frontière de Melilla, le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé de tenir mercredi, une réunion à huis clos.

La réunion, qui se tient à l'initiative du Kenya, du Gabon et du Ghana, pays africains actuellement membres du Conseil, «portera sur la violence meurtrière à laquelle sont confrontés les migrants africains entrant dans l'enclave espagnole de Melilla depuis le territoire marocain», a précisé l'ambassadeur du Kenya à l'ONU, Martin Kimani.

Selon un dernier bilan actualisé donné samedi soir, au moins 23 migrants subsahariens ont péri après l'intervention brutale de la police marocaine pour empêcher près de 2.000 d'entre eux d'entrer dans l'enclave espagnole.

Tuerie des migrants de Melilla

L'ONU déplore vivement le drame

Le porte-parole du SG de l'ONU, Stéphane Dujarric, a «vivement déploré» le drame migratoire survenu vendredi au poste-frontière de Melilla lorsque 23 migrants d'origine africaine ont été brutalement tués par la police marocaine alors qu'ils tentaient d'entrer dans l'enclave espagnole. Les deux agences onusiennes, qui ont appelé «au respect des droits fondamentaux» des migrants et réfugiés, ont exprimé leur «tristesse et leurs plus vives inquiétudes» concernant ces vies perdues et le nombre de blessés. Elles ont rappelé «la nécessité en toutes circonstances de prioriser la sécurité des migrants et des réfugiés» et d'«éviter un usage excessif de la force». L'OIM et le HCR réitérent à cette occasion leur appel auprès de la communauté internationale, en s'appuyant sur le principe de responsabilité partagée, d'accroître l'accès aux voies alternatives sûres afin de prévenir de telles tragédies» d'une «grande violence».

Ils sont au moins 23 migrants subsahariens qui ont péri après l'intervention brutale de la police marocaine qui tentait d'empêcher près de 2.000 d'entre eux d'entrer dans l'enclave espagnole. ■

Il a rappelé que «le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont déjà exprimé leur indignation à ce sujet». L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ont fait part de leurs «tristesse et plus vives inquié-



Palestine

La mosquée Al-Aqsa prise d'assaut par des dizaines de colons

Hier matin, des colons ont pris d'assaut la mosquée bénie Al-Aqsa depuis la porte des Maghrébins, sous la protection des forces d'occupation israéliennes. Selon notre correspondant, des dizaines de colons ont pris d'assaut Al-Aqsa, ont effectué des tournées provocatrices et des

rituels talmudiques racistes dans ses cours, en particulier dans la région orientale, et ont écouté de fausses explications sur leur «temple», sous la protection de la police d'occupation, note l'agence de presse palestinienne Wafa. La mosquée bénie Al-Aqsa est

exposée aux incursions des colons en deux équipes, matin et soir, à l'exception du vendredi et du samedi, dans une tentative d'occupation visant à imposer une division temporelle et spatiale dans la première qiblah des musulmans. Les colons israéliens entrent régulièrement dans

la région et effectuent souvent des prières juives sur le site, où ils croient que le Second Temple se trouvait autrefois. Certains militants israéliens de droite ont plaidé en faveur de la destruction du complexe de la mosquée Al-Aqsa pour faire place à un troisième temple. Ces militants

ont de plus en plus cherché à obtenir le soutien nécessaire pour renforcer la présence juive sur le site, malgré un accord de tutelle conclu de longue date entre Israël et la Jordanie, qui conserve le contrôle des lieux saints chrétiens et musulmans à Al Qods occupé.

contribution

Energie

Transition énergétique et urgence d'un nouveau management stratégique de Sonatrach



2.7. Évaluer le degré de compétitivité des outils, équipements et immobilisations utilisés dans le contexte d'évolution technologique international. Cette opération d'audit consistera à rassembler l'information sur les caractéristiques techniques, et les conditions de fonctionnement des équipements et de gestion des immobilisations, évaluer ses équipements et immobilisations corporelles et incorporelles, le niveau des stocks dormants, (objectif stock zéro) supposant de connaître le niveau d'automatisation, le niveau de performance, les besoins de maintenance non satisfaits et enfin la compétence du personnel utilisateur. Cela permettra d'analyser les forces et les faiblesses technologiques des équipements, les alternatives stratégiques sur les programmes d'investissements, le besoin de formations techniques et d'acquisitions de savoir-faire.

2.8. Concentrer le développement de Sonatrach en amont qu'en aval - noyau dur de l'entreprise, évitant la dispersion, en se spécialisant dans ses métiers de base. Pour les autres activités existantes, comme le raffinage, le transport, la transformation et la distribution, seuls les audits pourront tracer les actions concrètes à mener en envisageant soit d'internaliser l'activité, soit de l'externaliser avec une priorité au profit des cadres et travailleurs du secteur de certaines activités ou le partenariat afin d'éviter la dispersion source de gaspillage des ressources et d'inefficacité de l'entreprise.

2.9. Sur le plan organisationnel, évaluer l'efficacité de la structuration actuelle en fonction des axes stratégiques de Sonatrach, mettre en place des structures organisationnelles plus adaptées à ses missions et évaluer les systèmes d'information en temps réel quant à leur efficacité sur le plan délai, coût et atteinte des objectifs. Et ce, afin de déterminer le test d'efficacité des structures et organigrammes existants, de leur compatibilité avec les contraintes existantes, l'évaluation des circuits et analyser les supports d'information de gestion, afin de raccourcir les délais source de surcoûts et des propositions concrètes pour améliorer l'organisation.

2.10. Revoir le système comptable, pour plus de transparence. Sonatrach, bien qu'il existe une direction de l'audit au niveau de la direction générale, établit souvent un bilan consolidé où l'on ne cerne pas correctement les centres de coûts, du fait de ce que les économistes appellent les comptes de transfert, pouvant voiler la mauvaise gestion d'une division. Aussi faute de comptes physico-financiers à prix constants, les ratios de gestion sont d'une signification limitée pour apprécier la performance. D'où l'urgence de mettre en place des comptabilités analytiques, afin de discerner les centres de coûts en temps réel et de mieux adapter les structures organisationnelles à la mission et aux contraintes de Sonatrach.

2.11. Analyser l'ensemble des règles



La récente orientation du Gouvernement algérien concernant la maîtrise énergétique est une prise de conscience de la mise en place d'un nouveau modèle de consommation énergétique. Le monde connaîtra à l'horizon 2022/2030/2035, un profond bouleversement de la carte énergétique et du pouvoir à l'échelle mondiale.

juridiques influençant le secteur énergétique (environnement légal et institutions publiques), afin de permettre une gestion transparente des coûts et des contrats. Cela suppose la mise en place d'une formation pointue et d'instruments adaptés aux normes internationales, ce qui devrait permettre des économies, de développer le partenariat dans la transparence, de mieux définir les projections économiques et financières et permettre les prévisions par la simulation / modélisation et donc aider à la prise de décision en temps réel, afin d'éviter les nombreux litiges qui se chiffrent en dizaines de millions de dollars.

2.12. Pilier de Sonatrach, un audit de la gestion des ressources humaines qui est le fondement de l'efficacité de Sonatrach, reposant sur le dialogue permanent avec le collectif des cadres et travailleurs et le renforcement des liens- centre de recherche -université, Sonatrach, l'importante décision 312/DG du 31 juillet 2021, (89 articles 96 pages) concernant les nouvelles modalités de passation des contrats accorde la priorité aux secteurs nationaux avec un objectif atteindre un taux de plus de 40%. Car force est de reconnaître que seulement pour le poste de services au niveau de la balance des paiements, (appel aux compétences étrangères, posant la problématique de l'exode des cerveaux), a été entre 2010/2019 entre 10/11 milliards de dollars de sorties de devises par an et en 2021

selon la Banque mondiale de 6 milliards de dollars, une grande fraction étant largement accaparée par Sonatrach. La performance des ressources humaines, repose sur une formation permanente, ce qui implique un audit mettant en relief nettement la typologie du personnel existant, l'adéquation de la formation aux besoins de Sonatrach, la disponibilité des compétences adéquates, les politiques de recrutement, l'évolution de la productivité du travail, les appréciations des mesures d'incitation et enfin, l'évaluation du climat et de la culture d'entreprise de Sonatrach (audit social et audit de la culture), dont la prise en compte d'une gestion plus rationnelle des importantes sommes des œuvres sociales que consacre, annuellement, Sonatrach.

En résumé, dans plusieurs audits sous ma direction entre 1974 et 2020, ainsi que des cadres dirigeants du ministère de l'Énergie, de Sonatrach et d'experts indépendants, il nous a été impossible de cerner avec exactitude les coûts de production de ses différentes structures. D'où l'impossibilité pour cette société qui irrigue indirectement à travers la dépense publique toute la société, de se porter en bourse à l'instar d'une grande société comme Gazprom ou d'autres compagnies internationales. Sonatrach est soumise des contraintes majeures, existant des limites actuellement, produisant au maximum de ses capacités, ne pouvant exporter

plus souvent, au maximum ¼ milliards de mètres cubes gazeux, au détriment du cyclage et de la bonne santé des gisements, surtout avec le désinvestissement et la forte consommation intérieure liée à l'actuelle politique des subventions qui risque de dépasser entre 2025-2030 les exportations actuelles. D'une manière générale, la nouvelle stratégie énergétique est inséparable d'une vision stratégique globale tenant compte des nouvelles mutations mondiales. Actuellement plusieurs départements ministériels se télescopent concernant la transition énergétique, à savoir le Ministère de l'Énergie à travers ses structures Sonatrach et Sonelgaz, les différents institutions et commissariats dont le ministère de la transition énergétique sans oublier le Ministère de l'Environnement et le département aménagement territoire relevant du Ministère de l'Intérieur, idem pour les départements s'occupant de l'Économie (je préconise un grand ministère de l'Économie). Il ne suffit pas de faire des lois (mentalité du bureaucrate) mais de s'attaquer à l'essence du blocage qui est l'écosystème. C'est à ce titre que le Président de la République lors de sa visite à Oran le 24 juin 2022 a déclaré que la lutte contre la bureaucratie est une priorité du redressement national. La bureaucratie bloque les énergies créatrices donc le développement, favorise les délits d'initiés, dont les surfacturations en devises et en dinars, renvoyant à la bonne gouvernance et de l'urgence d'une coordination sans faille des institutions de contrôle, politiques et techniques afin de relancer l'économie nationale et assurer la nécessaire cohésion sociale

Pr des universités, expert international
Dr Abderrahmane Mebtoul
(Suite et fin)

Mascara : aménagement du stade de proximité en gazon synthétique

«Le moins-disant ou le mieux-disant, c'est du kif-kif»

Le moins-disant n'est pas forcément le mieux-disant, où dans la wilaya de Mascara, par les temps qui courent, est une manière de truquer le corridor pour tromper le taureau par les deux cornes, et ce, vu que le code des marchés publics interpelle à plus d'un titre, dans la mesure où les pratiques qui ont caractérisé les deux dernières décennies ont révélé autant de lacunes que de malversations aux conséquences catastrophiques sur l'économie nationale.

Soyons clairs : il n'est pas question pour nous de jeter la pierre, nous tentons simplement d'expliquer la situation de l'époque, tant pour les acheteurs publics que pour les entreprises candidates. S'il est vrai qu'autrefois les maîtres d'ouvrage étaient tenus d'attribuer le marché au moins-disant (celui qui propose l'offre financière la plus basse), ce n'est plus le cas aujourd'hui ! En effet, le projet d'aménagement du stade de proximité gazon syn-

thétique sise à Zhun-12, à côté du centre «Afak» ou l'entreprise «Belhachemi Fatima», a soumis son prix le moins-disant d'un montant estimatif de 6.338.059.00 DA. Soulignons que les moyens humains et matériels exigés sur l'avis d'appel d'offres lors de cette soumission ont été honorés avec l'obtention de 40 points, mais l'entreprise a été abjectement écartée par ladite commission de l'ouverture des plis, qui demeurent pour le moment occulte par cette mise à l'écart. Dans le même contexte, pour choisir normalement avec équité l'offre économiquement la plus avantageuse, soit sur plusieurs critères, entre autres, la qualité, les délais d'exécution ou de livraison ne sont pas respectés dans cette soumission des plus incompréhensibles.

Revenons aux choses sérieuses, revenons sur la question des contractants ou du contractant dans cette affaire, lorsque l'objet du marché le permet, sur le critère du prix, le souscripteur dans ces genres de soumissions qui en disent long. S'engageant à titre individuel à cette soumission de réhabilitation du marché en question, Mme Belhachemi Khadidja et dont son entreprise dispose pourtant des critères de choix, qui n'en va pas de même pour les capacités de son entreprise pouvant soumissionner au sens de la réglementation des



marchés publics, ou du moins ce qui en reste. Dans un dossier transmis à notre rédaction, l'entreprise «évincée», qui nous a remis un dossier conséquent au sujet de cette grave affaire, nous à déclaré en ces termes : «Je fais confiance à notre justice d'où une plainte sera déposée en ce sens pour séparer le bon grain de l'ivraie de l'injustice des cols blancs».

En effet, le marché en question qui n'a pas livré tous ses secrets, à été finalement concédé à une entreprise, c'est-à-dire un deuxième candidat soumissionnaire qui a été retenu pour la modique somme de 7.388.175,50 DA, une offre du style plus-disant au profit de l'entreprise Rahmouni

Mohamed Abdelbassat, soit une addition de plus de 105 millions par rapport à l'offre avantageuse de l'entreprise Mme Belhachemi Khadidja.

Après avoir alerté le secrétaire général de la wilaya, y compris le président de l'Assemblée populaire communale de la ville de Mascara, au trésorier et au contrôleur financier de la commune de Mascara sans, bien sûr, recevoir la moindre réponse à ces inégalités criardes. L'entreprise des travaux publics dénommée «Belhachemi Khadidja», élisant siège social à Mascara, a préféré s'adresser à la presse, et ce, suite aux directives du Président de la République. En effet, le chef de l'Etat, M. Ab-

delmadjid Tebboune a déclaré au cours de la conférence nationale sur le plan de relance pour une nouvelle économie, qui s'est déroulé en présence de quelques 300 participants, dont des membres du gouvernement, les partenaires sociaux et des personnalités indépendantes, notamment des experts nationaux vivant en Algérie et à l'étranger, a invité les personnes détenant des informations sur des infractions à la loi d'avoir le courage de les dénoncer «publiquement», via la presse. La cause sera-t-elle entendue par le Premier magistrat du pays face à ces entorses à la loi et à la réglementation ?

Manseur Si Mohamed

Le cri de détresse d'une famille à Skikda :

« Au secours, on agonise ! »

Dans notre édition du jeudi 1^{er} avril 2021, nous avons décrit la situation sociale qui prévaut dans la wilaya de Skikda. Près de quatorze mois ont passé, la situation sociale demeure inchangée, pour ne pas dire qu'elle s'est amplifiée. « Au secours, on agonise ». Tel est le message d'une famille aux autorités du pays leur demandant d'intervenir sur son cas.

En effet, comme nous l'avons donné dans notre édition citée plus haut, la situation sociale de la famille Lahia demeure désastreuse. Sans ressources aucune, cette famille composée de huit membres (Le père et la mère compris) ne trouve même pas de quoi manger dans la journée. Le chef de cette famille n'a pas manqué de nous déclarer qu'il n'arrive pas à subvenir aux besoins de sa famille. «Le problème ne se pose pas pour moi et mon épouse, mais ce sont les enfants qui souffrent, ils ne trouvent pas un morceau de pain pour se nourrir». Notre interlocuteur nous a déclaré qu'il a « Tapé à toutes les portes » pour trouver du travail mais en



vain. Continuant son récit, M. Lahia nous a déclaré qu'il a tenté à plusieurs reprises de rencontrer un responsable pour évoquer le cas de sa famille mais sans résultat. « Je ne peux pas franchir la porte d'entrée ni de la wilaya, ni de la daïra ou ni d'une institution de l'Etat. « Koul Khatra issahtouni ». A chaque fois, je suis « Chassé » en me disant que les responsables ne reçoivent pas. Nous avons posé la question à Monsieur Lahia sur le pourquoi de vouloir rencontrer un responsable de la wilaya. Réponse :

« J'ai voulu aller « pleurer » devant Mme la wali, le chef du cabinet, le secrétaire général ou le chef de daïra afin qu'ils interviennent de sauver mes enfants pour pas mourir de faim ». Dans la foulée, M. Lahia a indiqué que son souhait est que les autorités de la wilaya l'aide à trouver du travail pour subvenir aux besoins de sa famille. « Titulaire d'un permis de conduire poids lourd qui me permet de travailler comme chauffeur, Je suis prêt à travailler comme éboueur ou même à déboucher les

égouts. L'essentiel est de gagner un salaire pour vivre et faire vivre ma famille ». Pour rappel, les responsables de la société civile de la wilaya de Skikda ont confirmé la situation dramatique de plusieurs familles dans cette wilaya. Cette famille réside dans une cité bidonville dite (El Akwakh El Kasdiriya) dans la commune de Filfila. Mon premier souhait est le déménagement vers les nouveaux logements, cela fait presque deux ans que nous attendons. « Nous habitons dans des bidonvilles comme

des animaux, nos souffrances sont nombreuses surtout en période hivernale », a-t-elle déclarée. « Depuis le départ de l'ancienne directrice de l'action sociale, nous n'avons reçu aucune aide et aucune assistante sociale n'est venue nous rendre visite », nous a déclaré l'épouse de Monsieur Lahia. Mon rêve est aussi que les autorités locales aident mon époux à trouver n'importe quel travail afin que je ne donne plus main pour recevoir des aides ». Pour connaître l'avis des responsables de la wilaya de Skikda, nous avons tenté pendant deux semaines à joindre le chef de la daïra de Skikda mais en vain. « Le chef de daïra est en réunion ou à l'extérieur », nous a-t-il à chaque fois répondu à son secrétaire. Il en est de même pour le chef du cabinet ou la secrétaire qui nous a indiqué qu'il n'est pas dans son bureau. En somme, nous n'avons réussi à joindre la direction de l'éducation de Skikda, les deux numéros de téléphones du standard sont branchés sur un télécopieur.

Moncef Redha

Religion et liberté de culte

Pour en finir avec la religiosité aliénante

Si la religion n'est plus libératrice, si elle ne peut plus émanciper l'homme et lui conférer de quoi penser les exigences du temps, à quoi sert-elle ? Il est temps d'en finir avec la religiosité aliénante. Les défis qui guettent l'humanité sont ailleurs que dans des considérations théologico-juridiques.

Assez des débats sur la manière dont il faut ou non prier alors que la Méditerranée se nourrit quotidiennement de l'âme des chasseurs d'espoir ! Assez des discussions type « la place de la femme en islam », « l'importance de la mosquée dans la vie du citoyen », « l'éducation en islam », au moment où la crise écologique menace des milliers, voire des millions de frères et sœurs en humanité.

Assez des débats sur la licéité ou non d'avoir un guide religieux ou de suivre une voie initiatique, alors que des « assassins de l'aube », comme le disait Césaire, sont en train d'arracher à l'homme son humanité. Assez de la religiosité aliénante et vive la liberté de conscience !

Combien de producteurs de discours religieux chantent les gloires et vertus du « couple en islam », comme si le Coran était un code de statut person-



nel ? Combien de hiérarques de l'islam chantent les mérites ou dangers du travail en islam, comme si le Coran était un code de travail ? Que dire de ce que d'aucuns appellent la « finance islamique » qui n'est qu'une arnaque capitaliste ? Existe-t-elle une manière de faire des opérations financières islamiquement acceptables ? Que dire de la fameuse « médecine islamique », comme s'il existait une manière coranique d'opérer un cerveau ou de vacciner un enfant ?

Que dire des musulmans qui dorment matin et soir et qui, après chaque dé-

couverte scientifique, se réveillent pour dire que cela a été écrit dans le Coran ? Que diront-ils si une autre découverte contredit la première ? Que le Coran s'est trompé ? Tout cela n'est que littérature. Arrêtons de tout vouloir coraniser ou islamiser. Et ce, pour la survie même de l'homme.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire ailleurs, le temps presse, éradiquons les mythes d'autrefois. Refusons de nous enfermer dans un passé légendaire auquel voudraient nous faire retourner certains théoriciens de l'identité et apologistes d'un islam fantasmé.

Contrairement à ce que prétendent les identitaires et les adeptes d'une lecture médiévale des textes scripturaires de l'islam, ce n'était pas forcément mieux avant. Ne soyons pas passésistes et défaitistes, rien n'a été figé, aucune prédestination n'a fixé le destin de l'humanité. Le monde est à nous et pour nous. C'est à nous de le changer.

L'œuvre de l'homme n'est pas encore finie. Elle vient seulement de commencer, aimait à dire Césaire. Ensemble, nous devons être coréalisateurs de l'œuvre humaine. Le monde n'a jamais été aussi riche qu'aujourd'hui. Pourtant, les inégalités sociales ne cessent de s'accroître. Pendant que des pays risquent la famine, quelques multimilliardaires possèdent presque la moitié de la richesse humaine.

Au moment où j'écris ces lignes, la famine menace la Somalie, des Somaliens « crèvent la dalle » comme on dit vulgairement, et de l'autre côté, l'une des pétromonarchies les plus riches de la planète est en train de rayer le Yémen de la carte, sous le regard et la bénédiction des grandes puissances. Cela doit cesser. Par l'humanitaire, la sensibilisation ou par la simple écriture, nous devons être parmi les acteurs de ce changement radical qui, je l'espère, redonnera le sourire aux hommes, et ce, pour l'éternité.

*Dr Seydi Diamil Niane,
Islamologue, chargé de recherche
à Timbuktu Institute – African Center
for Peace Studies*

La religion, comme l'indique son étymologie, a pour vocation de créer du lien, de lier. Lier l'homme à un principe supérieur, lier l'homme à l'homme, lier l'homme à la nature, voilà ce à quoi doit servir toute religion. Et aux poubelles tout discours qui, au nom d'une conception de telle ou telle religion, porte atteinte à la dignité de l'homme et au droit de la nature. Aux poubelles tous les textes qui appellent à la haine des autres hommes, sous prétexte qu'ils ne partagent pas avec nous la même religion. Aux poubelles tout discours inquisiteur et vive la liberté de culte !

AMAZIGHITÉ/PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

DÉBUT DE LA RÉCEPTION DES CANDIDATURES

Le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a annoncé dimanche à Ghardaïa le lancement des candidatures pour la 3ème édition du prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighes à compter de ce jour via une plate-forme numérique. Le secrétaire général du HCA a, au cours d'une rencontre avec les autorités locales et notables de la région, déclaré que la wilaya de Ghardaïa a été désignée pour abriter la cérémonie de remise du prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighes dans sa troisième édition ainsi que les festivités officielles marquant la célébration de Yennayer 2973 prévues le 12 janvier 2023.

M. Assad a indiqué que le dépôt des candidatures est ouvert à compter du 26 juin courant jusqu'au 26 novembre prochain via la plate-forme numérique dédiée spécialement à cette distinction : www.arraz.hcamazighite.dz. « Cette distinction a été conçue pour permettre l'épanouissement de notre culture nationale Tamazight en tant que composante authentique et constante de l'identité algérienne et de l'unité nationale », a fait savoir M. Assad.

Créé en 2020 par décret N° 20-228 du 19 août 2020, le prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighes institué en vue de promouvoir Tamazight, est doté de la somme de un (1) million de dinars pour le premier lauréat, cinq cent mille dinars pour le deuxième, et deux cent cinquante mille dinars pour le troisième lauréat.

Cette consécration a pour objectif de récompenser les meilleures recherches et œuvres réalisées par des participants et d'encourager ainsi la recherche et la production de la littérature en langue amazighes.

Le secrétaire général du HCA a annoncé également l'installation d'une commission chargée de la préparation de la cérémonie de remise du prix dans sa troisième édition, prévue en janvier prochain à l'occasion de la célébration officielle du nouvel an amazigh «Yennayer 2023/2973».

Par ailleurs, les participants à cette rencontre entre le HCA et les autorités locales organisée au siège de la wilaya ont salué les habitants de la ville d'Oran «pour le franc succès» de la cérémonie d'ouverture de la 19ème édition des Jeux méditerranéens.

M. Assad a, en outre, visité une exposition de produits de l'artisanat locale organisée à l'Hôtel M'Zab dans le cadre de la journée nationale du tourisme.

C.P

JM-Oran-2022

Des sites témoignant de la résistance de l'Emir Abdelkader

La wilaya de Mascara, précisément le pôle sportif de Sig, abritera une partie des compétitions programmées au titre de la 19ème édition des Jeux méditerranéens.

L'événement sera une opportunité pour les délégations étrangères et les visiteurs de partir à la découverte de sites témoignant de l'histoire et de la lutte du Fondateur de l'Etat algérien moderne, l'Emir Abdelkader, face à l'occupant français de 1832 à 1847. Parmi les sites classés au titre de la liste des biens culturels nationaux, figure la Zaouia d'El Guetna, dans la commune de Hacine, le lieu de naissance de cette figure historique nationale et pôle de rayonnement du savoir et de la connaissance pour avoir été une école d'apprentissage du Saint Coran, puis une place incontournable pour ses activités religieuses, intellectuelles et scientifiques du temps du père de l'Emir. Dans cette zaouïa, les mathématiques et l'astronomie étaient enseignés, attirant des étudiants et des apprenants de divers pays arabes et musulmans. L'arbre Dardara, située dans la commune de Ghriiss, draine toujours les visiteurs venus se recueillir sur un lieu où s'est produit un événement important, celui de la première allégeance à l'Emir Abdelkader par les tribus de la région pour diriger la résistance populaire à l'occupant français. Les faits ont eu lieu un 27 no-



vembre 1832, rappelle-t-on.

Deux autres sites figurent parmi les lieux à visiter. Le premier est la Z'mala de l'Emir, édifée en 1841 après l'occupation de la ville de Mascara, qui a été la capitale itinérante de l'Emir Abdelkader. L'autre est la mosquée «Sidi Hassan», située dans le quartier Aïn El Beida de la ville de Mascara, où le deuxième serment d'allégeance à l'Emir a eu lieu le 4 février 1833. Cet édifice religieux, qui porte actuellement le nom de la mosquée «Moubayāa», existe toujours et il est fréquenté quotidiennement jusqu'à présent par les fidèles. D'autres monuments et sites toujours liés à la période de l'Emir

Abdelkader sont à proposer aux visiteurs à l'exemple du siège du commandement, édifée à la fin de 1792 par le Bey d'Oran Mohamed Ben Othmane, et ayant servi de siège du haut commandement après la première allégeance de l'Emir, en 1832 jusqu'à chute de la ville de Mascara aux mains de l'occupant français en 1841.

La ville de Mascara abrite également le tribunal de l'Emir, édifé en 1792 et utilisé durant la période du fondateur de l'Etat algérien moderne pour mettre sur pied un véritable système judiciaire moderne et défendre les droits moraux et civiques de la population.

Tous ces monuments ont bénéficié, ces dernières années, d'opérations d'aménagement et de restauration dans le cadre du programme de valorisation et de protection initié par le ministère de la culture et des arts, rappelle-t-on.

Par ailleurs, la direction chargée du secteur de la culture a élaboré un programme intégrant ce volet de l'histoire de la résistance de l'Emir Abdelkader dans le cadre des JM Oran-2022. Il prévoit l'organisation de visites aux sites historiques datant de la période de résistance de l'Emir Abdelkader au profit des délégations sportives participantes, ainsi que de la presse étrangère qui couvrira cette compétition internationale.

JM d'Oran

Le sport et l'art célébrés dans une exposition d'arts plastiques

Des artistes participant à une exposition collective d'arts plastiques, lancée dimanche soir au Musée d'art moderne et contemporain (Mamo) d'Oran, mettent en valeur le sport à l'occasion de la 19e édition des Jeux méditerranéens Oran-2022. Le coup d'envoi de l'exposition s'est déroulé en présence du Directeur général de l'Agence algérienne de rayonnement culturel, Abdelkader Bendaamache, d'une pléiade d'artistes peintres et d'amateurs de cette expression artistique.

Organisée dans le cadre des Jeux méditerranéens et à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de l'indépendance et de fête de la Jeunesse, cette exposition met en exergue 60 nouvelles toiles de différentes tailles représentant de nombreuses écoles d'art signées par 30 artistes de différentes générations, originaires d'Oran, de Sidi Bel-Abbès, de Maghnia, de Mascara et de Mostaganem.

Le visiteur parcourt cette exposition pour découvrir diverses expériences qui reflètent les énergies artistiques qui foisonnent en Algérie et le haut niveau atteint par l'art plastique



algérien, qui a été développé par une nouvelle génération qui suit les traces de talentueux artistes algériens tels que Mohamed Khedda, Mohamed Racim, Baya et d'autres qui ont fait la gloire de l'art plastique avec des visions d'œuvres diverses et uniques. Les œuvres exposées dans cette manifestation, qui se tient sous le slogan «Sports, art et artistes aux Jeux méditerranéens à Oran» abordent plusieurs thématiques mettant en exergue des paysages et monuments de la ville d'Oran et ses coutumes, à l'instar de la fantasia, avec des

touches artistiques qui diffèrent d'une peinture à l'autre, offrant ensemble au spectateur un air de méditation et de lecture artistique.

Quelques artistes se sont concentrés dans leurs œuvres sur certains sports et mouvements physiques qui reflètent l'importance du sport dans divers arts, y compris les arts visuels.

ans leurs peintures, qui ornaient les cimaises du Mamo, les artistes ont utilisé une variété de matériaux, de multiples méthodes et techniques d'acrylique et d'huile, débordant d'une

mosaïque d'esthétiques de couleurs, dominée par le bleu, inspirant les artistes, qui fait partie de la nature de l'Algérie dans la chaleur du bassin méditerranéen. Cette exposition collective intervient après la mise en place d'ateliers d'art au niveau des écoles des beaux arts d'Oran, de Sidi Bel-Abbès, de Mostaganem, de la maison de la culture «Abdelkader Alloula» de Tlemcen et de la Galerie d'art de Maghnia pour produire des peintures sur cet événement sportif et le 60e anniversaire de l'indépendance, selon la responsable du département des arts visuels et du patrimoine à l'Agence algérienne de rayonnement culturel, Aït Hara Meriem.

L'organisation de cet événement culturel, qui se poursuivra jusqu'au 21 juillet prochain sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et de l'Agence nationale de rayonnement culturel, avec la participation du comité des cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux méditerranéens.

R.C.

sport

Jeux méditerranéens 2022

Inès Ibbou, la jeunesse du tennis algérien

→ Un visage radieux, le bonheur d'être présente à Oran pour représenter son pays. Rien ne peut perturber la joueuse de tennis Inès Ibbou, heureuse de partager cette expérience des Jeux méditerranéens avec l'équipe d'Algérie.

« Quel honneur de jouer devant son public. Il va falloir donner le meilleur de soi-même. Je vais me donner à fond », lâche Inès Ibbou, comme un coup de raquette, les yeux grands ouverts. Pour la première fois, la joueuse se retrouve en équipe pour affronter d'autres nations, sous le ciel bleu azur d'Oran.

Encourager ses compatriotes

« D'habitude on est seul sur le circuit, c'est chacun pour soi. Là, je vais pouvoir encourager les autres », s'enthousiasme Inès Ibbou qui a eu une année 2021 un peu difficile avec une blessure à l'épaule. Depuis février dernier, elle se remet dans le bain et espère être au top pour briller à Oran. Elle s'est préparée à Doha au Qatar en début d'année. Surtout, elle sait qu'elle est une des représentantes du tennis algérien qui progresse, malheureusement pas assez pour peser sur le plan international. « C'est un peu pareil pour tout le continent africain », avance celle qui a joué un quart de finale en France à Denain sur un tournoi W25 en juin dernier, de quoi retrouver des couleurs.



■ Ibbou espère être au top pour briller à Oran.

(Photo > D. R.)

Depuis l'âge de 12 ans, elle se donne à fond, et cite volontiers en exemple la Tunisienne Ons Jabeur, numéro deux mondiale, digne représentante du tennis africain. « Elle ouvre une voie, elle nous montre l'exemple. Ce qu'elle fait est exceptionnel, je lui souhaite d'aller encore plus loin. Et pourquoi pas prendre la place de numéro une », dit-elle. Un exemple que l'Algérienne espère suivre dans les prochaines années. Citant la longévité de Serena Williams, 40 ans, et toujours sur le circuit. « J'avais six ans quand j'ai débuté le tennis, raconte Inès Ibbou. C'était à l'école du côté d'Alger. Ça m'a tout de suite plu. Je suis allé en France dès l'âge de huit ans pour faire des com-

pétitions». Dès lors, Inès Ibbou prend goût aux confrontations et à la petite balle jaune, sur la terre battue, sa surface de prédilection.

Le rêve de Roland-Garros

Inès Ibbou, casquette vissée sur la tête, rêve de Roland-Garros. Là-bas, elle avait vécu deux tournois chez les juniors (2015 et 2016). « Le niveau du tennis féminin est élevé. Arriver au top, c'est un sacré défi. Mais je ne veux pas me mettre de limites », raconte la jeune femme de 23 ans, qui adore la chaleur du peuple oranais.

« Les Jeux méditerranéens sont un événement exceptionnel pour l'Algérie et je suis heureuse que l'on vienne

découvrir notre culture et notre pays ». Au tennis club d'Oran, Inès Ibbou est loin d'être une inconnue. On lui demande des selfies et le soutien du public lui sera précieux. En mai dernier, Inès Ibbou avait remporté le premier tournoi international de tennis « Pro-circuit ITF » à Oran. Outre l'Algérie avec ses 8 athlètes (4 messieurs et 4 dames) engagés, dix-sept autres nations seront présentes. Youcef Rihane, Rayan Dylan Ghedjemis, Toufik Sahtali et Samir Hamza-Reguig chez les messieurs, et Ines Ibbou, Amira Benaissa, Ines Bekrar et Lynda Benkaddour en dames défendent les couleurs de l'Algérie.

R. S.

Lutte libre

Les Algériens sortent sans médaille

→ Les Algériens Abdelkader Ikkal (74 kg), Fateh Benferdjallah (86 kg), Abdelhak Kherbache (65 kg) et Mohamed-Bilel Khelil (125kg) ont tous échoué dans leur quête pour la médaille de bronze, mardi au Palais des expositions à Hai M'dina J'dida. Abdelkader Ikkal (74 kg) a été battu par l'Albanais Islam Dubaev (80), alors qu'Abdelhak Kherbache (65 kg) est tombé devant le Macédonien Vladimir Egorov (7-1). Même chose pour Benferdjallah (86 kg) qui a perdu devant le Fran-

çais Akhmed Aibuev (8-1) ainsi que pour Mohamed-Bilel Khelil (125 kg) face au Turc Salim Erkan (10-0).

En lutte féminine, l'Algérienne Soudani Mestoura (62 kg), éliminée en demi-finale du tournoi méditerranéen de la lutte féminine, joue pour la médaille de bronze, mercredi au Palais des expositions à Hai M'dina J'dida. Considérée comme l'espoir de la lutte féminine, l'Algérienne devra jouer pour la médaille de bronze devant l'Espagnole

Perez Tourino qui avait, de son côté, été battue par la Tunisienne Amri Marwa, la plus grande favorite de cette catégorie. Les cinq autres algériennes engagées dans cette journée, consacrée aux éliminatoires de la lutte féminine, ont été toutes éliminées dès les premiers tours. Lundi, Sid Azara Bachir (87 kg) avait offert à l'Algérie sa première médaille d'or en lutte gréco-romaine, alors qu'Abdelkrim Ouakali (77 kg) et Ishak Ghaiou (67 kg) ont décroché la médaille d'argent. Mercredi, la quatrième et dernière

journée du tournoi méditerranéen de lutte sera consacrée aux finales de la lutte féminine. La sélection algérienne des luttes associées prend part au rendez-vous méditerranéen d'Oran avec un effectif composé de 16 athlètes dans les trois styles (gréco-romaine, libre et lutte féminine), sous la conduite des entraîneurs Maazouz Bendjedaa et Messaoud Zeghdane. Pas moins de 142 athlètes représentant 20 nations sont présents au tournoi méditerranéen de la lutte associée. ■

Volley-ball (messieurs)

L'Algérie éliminée malgré sa victoire face à la Grèce

→ La sélection masculine algérienne de volley-ball a été éliminée des Jeux méditerranéens Oran 2022, malgré sa victoire face à la Grèce sur le score de 3 sets à 0 (26-24, 25-20, 25-19), en match comptant pour la 3^e dernière journée du groupe B, disputé lundi soir au Palais des Sports Hamou-Boutéllilis. Avec un bilan d'une victoire contre deux défaites concédées face à la Turquie et la France sur le même score de 3 sets à 0, l'Algérie est éliminée en faveur de la Grèce, qui a un meilleur ratio de set-à-verage durant le tournoi, à savoir cinq sets gagnés contre trois pour l'Algérie.

Contrairement aux deux premières rencontres de poule, les volleyeurs algériens sont parvenus à imposer leur rythme sur l'équipe grecque, en s'ap-

puyant sur une solide défense (11 blocs et 22 réceptions).

Porté par un Boudjemaa Ikken des grands jours, meilleur marqueur du match avec 17 points, et un public oranais acquis à sa cause, le Six algérien n'a laissé aucune chance aux Grecs, qui ont tenté en vain de revenir dans le match. Après un début de tournoi laborieux, les joueurs de Mourad Senoun bouclent la phase de poule avec une belle victoire, qui leur permet de sauver l'honneur.

Le deuxième match du groupe B, oppose en soirée la Turquie à la France pour la 1^{re} place de la poule.

Pour rappel, les trois premiers du groupe B se qualifient aux quarts de finale prévus jeudi aux Palais des sports Hamou-Boutéllilis. ■

MJS

Inauguration du pôle sportif de Sig

→ Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrazak Sebgag a inauguré, mardi, le pôle sportif de la commune de Sig (wilaya de Mascara), baptisé du nom du défunt moudjahid Abdelkrim Kerroum. Cette infrastructure sportive comprend cinq installations importantes, dont un stade de football d'une capacité de 20.000 spectateurs, disposant d'une pelouse en gazon naturel, de six vestiaires, de quatre salles de contrôle antidopage et de soins, ainsi qu'une salle de conférences, un salon d'honneur, une cafétéria et des restaurants sous les gradins.

Elle comprend également une salle omnisports d'une capacité de 500 places, une piscine olympique avec un bassin de nage de 50 mètres et un bassin d'initiation de 25 mètres, un amphi-

théâtre de 600 places et une cafétéria, en plus d'un terrain d'athlétisme d'une capacité de 1.000 places assises et d'une pelouse en gazon naturel, selon le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Mascara, Lahcen Ladjal. Cette infrastructure sportive est équipée de 143 caméras de surveillance et dotée d'un parking d'une capacité de 350 véhicules.

Ce pôle sportif devra accueillir neuf matchs de football au programme des Jeux méditerranéens Oran-2022, en plus des entraînements des équipes participantes en natation et en water-polo. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, était accompagné des autorités de la wilaya de Mascara et du wali d'Oran et de plusieurs personnalités sportives. ■

EN DEUX MOTS

80 plaintes de supporters pour vols et violences en marge de la finale de la Ligue des champions

Un mois après le fiasco de l'organisation de la finale de la Ligue des Champions, 80 plaintes de supporters anglais et espagnols pour vols et violences ont été recensées mardi par le parquet de Bobigny. Ces plaintes concernent « essentiellement des faits de vols simples ou aggravés ou des violences », a précisé le parquet. Les vols (notamment de montres de luxe) ont plutôt eu lieu après le match, sur le trajet entre le Stade de France et les transports en commun, d'après une source proche du dossier. Le 10 juin, le parquet avait ouvert une enquête, confiée au commissariat de Saint-Denis, pour « vols, vols aggravés et violences aggravées » pour recueillir les plaintes déposées par les supporters via un formulaire dédié disponible sur les sites des ambassades de France au Royaume-Uni et en Espagne. Le formulaire est ensuite envoyé par voie postale au procureur de la République de Bobigny, dont dépend le Stade de France.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur financier : **Ouahid Kouba** Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République. Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Jeux méditerranéens 2022
 Inès Ibbou, la jeunesse
 du tennis algérien

le match à suivre

Mourad Slatni
(sélectionneur U 18)
 «Nous devons réagir
 face à la France»

football

Ligue des champions
 80 plaintes de
 supporters pour vols et
 violences en marge de la
 finale

19^e Jeux méditerranéens d'Oran

L'Algérie fait de la résistance

→ **Les Verts ratent l'occasion qu'il ne fallait surtout pas pour valider le billet pour les demi-finales du tournoi des Jeux méditerranéens 2022 d'Oran (25 juin - 6 juillet), en s'inclinant face au Maroc (0-2), mardi au stade Abdelkrim Kerroum de Sig, pour le compte de la 2^e journée (Gr.A) du tournoi de football.**

Si le pays-hôte, l'Algérie a réussi son entrée dans l'épreuve des Jeux en s'offrant le scalp de l'Espagne (1-0) dimanche dernier sur le terrain du stade de Sig sur un joli but du milieu de l'AC Ajaccio, Mehdi Puch-Herrantz à la 26^e minute et permis aux U18 algériens de s'imposer en prenant provisoirement les commandes du groupe, la suite n'était pas mieux.

Après une journée de repos, les jeunes footballeurs se sont remis au boulot et c'est les locaux qui ont eu à subir l'épreuve de force adverse en s'inclinant sur le score de 2-0. Un revers à domicile face au voisin après une expulsion de Chemseddine Hanfoug (61^e) et un refus par l'arbitre tunisien de deux penaltys aux Algériens. Une erreur tactique du sélectionneur a fait douter cette défaite, selon les techniciens de la balle ronde. «Il aurait pu procéder au changement juste après la sortie de Hanfoug, et c'est à partir de cet angle abandonné que les Marocains ont profité pour pénétrer facilement et inscrire le second but». Les auteurs des deux buts, le capitaine Othman Boukres, de la tête au retour des vestiaires (48^e), et l'attaquant de l'Atletico Madrid, Abdellah Raihani (64^e). Conséquence : les Lions de l'Atlas se ressaisissent après leur défaite contre la France (0-1) et recollent au pays-hôte et les deux rivaux joueront leur destin jeudi : contre la France pour l'Algérie et face à l'Espagne pour le Maroc.



■ Les Verts sont passés à côté cette fois.

(Photo : D. R.)

Les Bleus, en attendant les Verts, occupent la 1^{re} place du groupe.

Deuxième journées pour les Bleus dans ces Jeux méditerranéens d'Oran Alger et occupe provisoirement la première place de son groupe avec quatre points. «Ce n'était pas une partie facile, les Espagnols étaient bien au-dessus techniquement», estiment les confères de la presse étrangère. Les Ibériques ont d'ailleurs trouvé le chemin des filets à deux reprises en toute fin de rencontre, finalement annulés à cause de hors-jeu. «Les joueurs de Lionel Rouxel ont obtenu le match nul un but partout malgré un match plus que compliqué. L'Espagne a ouvert le score dès le début de la seconde mi-temps sur un but d'Edgar Pujol. Les Bleuets ont toutefois rapidement répondu grâce à un magnifique but de loin inscrit par Ikiia Dimi». L'équipe de France U18 est donc invaincue en deux journées et occupe la première place de son groupe avec quatre points.

Le classement : Maroc 3 points, France 3 pts (- 1 match joué), Algérie 3 pts, Espagne 0 pt (- 1 match joué). Les deux premiers de

chaque poule se qualifient pour les demi-finales, prévues le samedi 2 juillet, alors que la finale se jouera le mardi 5 juillet au Complexe olympique Miloud-Hadefi (20h).

De nouvelles médailles

Pas loin de Sig, à Mascara, et toujours dans le cadre des 19^e JM, le Palais des expositions à Haï M'dina J'dida est quant à lui plongé dans une ambiance du tonnerre, la majorité des disciplines soutenues par des milliers de supporters, venus de partout n'arrentent pas de soutenir les Verts dans les différentes disciplines lesquelles continuent de récolter des médailles. Au mardi, l'Algérie occupe la première place avec 10 médailles dont 06 en Or et 04 en argent, devançant ainsi la Turquie (05 or et 05 argent) et l'Egypte (03 Or, 03).

Handball : le Sept algérien tenu en échec

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de handball a été tenue en échec par son homologue de la Macédoine du Nord (24-24, mi-temps 16-15 pour l'Algérie), en match disputé mardi après-midi, dans la salle

omnisports du 24-Février (Arzew), dans le cadre de la 2^e journée (Gr.B) du tour préliminaire des JM.

Dans l'autre match de ce Groupe «B», l'Espagne, qui était exemptée de la première journée, affronte la Turquie, qui elle avait perdu contre l'Algérie (32-27) lors du premier match.

Le mercredi 29 juin sera une journée de repos pour l'ensemble des nations engagées dans ce tournoi. La compétition ne reprendra que jeudi (30 juin). Lors de la troisième journée, la Macédoine du Nord affrontera l'Espagne (à 17h00), alors que l'Algérie sera opposée à la Grèce, à partir de 19h00. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les demi-finales, prévues le lundi 4 juillet, tandis que la finale est prévue le mercredi, 6 juillet prochain.

H. Hichem et APS

■ Télévision algérienne : JM d'Oran à 18h
 ■ La Chaîne L'Equipe : Diamond League, Meeting de Stockholm à 19h

La Der

Mourad Slatni (sélectionneur U 18) : «Nous devons réagir face à la France»

Il y avait de la déception dans l'air. De la frustration aussi dans la mesure où les Verts pouvaient mieux face au Maroc. Après une belle sortie face à l'Espagne ponctuée par une victoire, les protégés du sélectionneur Mourad Slatni ont laissé des plumes. «On savait que ce match avait son propre cachet d'un derby maghrébin. J'ai bien préparé mes joueurs sur le plan psychologique, en les avertissant contre le jeu agressif des Marocains. Nous avons encaissé le premier but sur balle arrêtée, suivi ensuite par l'expulsion de Hanfoug, qui a mon sens était le tournant du match. J'ai pourtant mis en garde les joueurs contre toute agressivité sur le terrain. En étant en infériorité numérique, l'adversaire a fini par prendre

confiance, d'autant que je n'ai pas de doublure de joueurs. En dépit de cette défaite, nous gardons toutes nos chances pour passer en demi-finales. Je regrette le fait de ne pas pouvoir bénéficier de plus de 18 joueurs, chose qui a constitué un handicap pour opérer des changements à temps. Les joueurs ont été essouffés sur le plan physique, notamment nos défenseurs. L'adversaire a gagné deux duels ce qui lui a permis de marquer ces deux buts. Je remercie ce public merveilleux qui nous a soutenus tout au long de la rencontre. Il nous reste un dernier match décisif face à la France jeudi, à nous de réagir», déclare Slatni.

Pour le coach du Maroc, Ouahb Mohamed : «La défaite

conçédée d'entrée face à la France (1-0, NDLR) nous a beaucoup servi. Nous avons bien analysé le jeu de l'Algérie qui a joué devant un public extraordinaire. Le match s'est joué dans la tête des joueurs. On savait que la rencontre allait être compliquée pour nous. La première mi-temps a été difficile, où nous avons évolué trop bas. Après la pause, l'ouverture du score nous a permis de gagner en confiance et gérer le reste de la partie à notre avantage. Avec ce succès, nous avons relancé nos chances pour la qualification. Nous allons jouer notre qualification face à l'Espagne jeudi. L'Algérie a une très belle équipe, en présence de joueurs talentueux, ils ont joué avec beaucoup d'émotions».